



**Conseil Municipal du 18 février 2022**

**Présents** : Bernard MARTIN, Suzanne BERGERET, Bernard JUSTIN, Anthony AUBLANC, Isabelle DEGROOTE, Virginie DESGRANGES, Sébastien LACHARME, Jacqueline MILAMANT, Fanny ROCHE-GAILLON, Christophe WUYSLETKER.

**Représentés** : Aucun

**Excusés** : Aucun

**Absents** : Aucun

**Secrétaire de Séance** : Jacqueline MILAMANT

**Ordre du jour** :

1. Approbation du compte rendu précédent
2. Délibération fixant le taux de promotion d'avancements de grade
3. Délibération fixant les tableaux annuels d'avancements de grade
4. Délibération modifiant le tableau des effectifs
5. Demande de fonds de concours pour les travaux de voirie
6. Suppression de la taxe de scellement d'urne et dispersion des cendres
7. Compte rendu de réunions
8. Informations complémentaires

A la demande de M. le Maire et en accord avec le conseil municipal, l'ordre du jour est modifié : Les délibérations prévues aux numéros 3 et 4 sont retirées en attente de renseignements complémentaires du Centre de Gestion.

**1. Approbation du compte rendu précédent**

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

**2. Délibération fixant le taux de promotion d'avancements de grade**

Le maire informe l'assemblée : Considérant qu'en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 49, il appartient à l'assemblée délibérante, après avis du Comité Technique, de fixer le taux de promotion pouvant être appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade.

Que ce taux peut varier de 0 à 100% et concerne tous les grades d'avancement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe le taux de promotion d'avancements de grade à 100%.

### **3. Délibération fixant les tableaux annuels d'avancements de grade**

Retirée de l'ordre du jour

### **4. Délibération modifiant le tableau des effectifs**

Retirée de l'ordre du jour

### **5. Demande de fonds de concours pour les travaux de voirie**

Suite aux travaux de voirie prévus en 2022 pour une estimation de 46 000 €, la commune fera appel à son fonds de concours voirie à hauteur de 23 000 € pour le financement.

Adopté à l'unanimité

### **6. Suppression de la taxe de scellement d'urne et dispersion des cendres**

Suite à la suppression de la taxe de scellement d'urne et de dispersion des cendres et au regard de la réglementation en vigueur, il convient d'annuler les délibérations du 16 novembre 2001 et du 24 avril 2014.

Adopté à l'unanimité.

### **7. Compte rendu de réunions**

**31 janvier 2022** : Commission communication

- Sophie MARIE, guide conférencière, est venue en Mairie pour présenter ses prochaines visites du village avec l'appui des gîtes et chambres d'hôtes de la commune. L'objectif de cette démarche est de faire découvrir le village de Leynes et son histoire.
- Suite à l'évolution des réseaux de communications, il apparaît opportun de modifier l'adresse mail de la commune. Celle-ci deviendrait : mairie@leynes.fr
- La commune a décidé d'adhérer à la plateforme « PanneauPocket » pour une durée de 2 ans.
- M. WUYLSTEKER présente la nouvelle version du site de la commune, prochainement mise en place.

**1 février 2022** : Réunion du comité mixte du syndicat des eaux.

M. JUSTIN et Mme MILAMANT font le compte rendu du comité du 01/02/22 : Vote du budget primitif, du régime indemnitaire des agents, des travaux 2022.

**3 février 2022** : La Société ArtCase (créations et aménagements d'espaces cinéraires) est venue en Mairie pour présenter ses réalisations. (devis en attente de 6 cavurnes). La marbrerie VESSOT a également établi un devis pour la fourniture et la pose de 6 cavurnes et de relèvement de tombes en état d'abandon.

La commission cimetière se réunira pour décisions.

**4 février 2022** : Bernard MARTIN et Bernard JUSTIN ont répondu à l'invitation de la gendarmerie à l'occasion de l'inspection de la brigade territoriale de la Chapelle de Guinchay.

**11 février 2022** : A l'invitation de la SAFER, M. le Maire s'est rendu à une réunion ayant pour objet des rétrocessions de propriétés. A cette occasion, des projets de candidatures ont été présentés.

**11 février 2022 :** Commission d'urbanisme

- Monsieur CHARDIGNY est venu présenter son projet d'acquisition d'une bande de terrain sur le domaine public, et située entre deux de ses parcelles (ancienne CUMA).
- Les agents de la commune ont commencé le nettoyage et l'aménagement d'un chemin qui permettra aux randonneurs de se rendre à St Vérand depuis Chaud'eau.
- Débat sur le devenir de la terrasse ex restaurant Le Fin Bec.

**14 février 2022 :** Mme et M. GAUDIN boulangers à Leynes, ont été invités en mairie pour évoquer le devenir de la Boulangerie après leurs départs en retraite. La municipalité a fait part de son implication pour aider à la vente du fond de commerce et faire perdurer cette activité commerciale.

**17 février 2022 :** M. le Maire et ses adjoints ont reçu Monsieur DUPONT, commercial chez GROUPAMA. Il fait le point sur les contrats d'assurance actuels et propose d'établir un nouveau devis incluant un contrat « Automission » (assurance et couverture des risques dans le cadre de déplacements missionnés par M. le Maire.).

**8. Informations complémentaires**

- Le conseil municipal ayant perdu un tiers de ses membres, des élections municipales partielles complémentaires doivent être organisées. Elles auront lieu le 27 mars pour le 1<sup>er</sup> tour et le 3 avril pour le 2<sup>ème</sup> tour.
- Suite à l'obtention de la « 2ème fleur » 2 panneaux seront implantés à chaque entrée du village dont un offert par le Conseil Départemental 71.
- L'Assemblée Générale de l'amicale du CPI de Leynes - Chasselas - St Vérand aura lieu le 1er mars 2022
- Une banderole d'information sur la tenue du p'tit marché sera installée grand'rue.
- Les toilettes de la bibliothèque sont en cours d'aménagement.

**Prochain Conseil Municipal -> vendredi 18 mars 2022 à 19h15**

Séance levée à 21h45